

L'ambigène roumain se rattache comme origine aux formes italiennes du pluriel telles que *le tempora, braccia*, correspondant au roumain *timpuri, brațe*, les deux dérivant du pluriel neutre latin en *-ora* et *-a*.

Ce que l'on appelle neutre roumain s'applique exclusivement aux choses inanimées, parce que les désinences du pluriel *-ora* > roum. *-ure* > *-uri*, ainsi que *-a* (cf. *ligna*) > roum. *-ă* > *-e*, ont continué à s'appliquer seulement aux choses inanimées, et cela déjà à partir du latin vulgaire. Il semble qu'au pluriel les déterminants de ces noms (l'adjectif, etc.) continuent les formes latines du féminin et non point du neutre, et que, par conséquent, ces noms étaient conçus au pluriel aussi dans le latin vulgaire (de même que dans le romane du type danubien et italique) comme féminins, ainsi qu'ils sont d'ailleurs de nos jours. Par conséquent ils avaient et ont deux genres: le masculin au singulier, le féminin au pluriel et doivent donc être nommés *ambigènes* et non pas neutres.

A PROPOS DES SUBSTANTIFS AMBIGÈNES ROUMAINS

(Résumé)

Il existe en roumain des substantifs qui, bien qu'ils soient grammaticalement neutres, ont une désinence de pluriel qui correspond à celle du féminin latin. Ces substantifs sont appelés *ambigènes* parce qu'ils ont deux genres: le masculin au singulier et le féminin au pluriel.

Ces substantifs sont très nombreux en roumain et ils sont tous d'origine italienne. Ils sont dérivés de substantifs latins qui étaient neutres au singulier et féminin au pluriel. Les désinences de pluriel de ces substantifs sont *-ura* et *-a*, qui correspondent aux désinences féminines latines *-ura* et *-a*.

Ces substantifs sont très nombreux en roumain et ils sont tous d'origine italienne. Ils sont dérivés de substantifs latins qui étaient neutres au singulier et féminin au pluriel.